



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

condiments et épices

Question écrite n° 17767

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées au sujet de la présence excessive de sel dans les aliments. Des études récentes mettent en exergue les incidences importantes de condiment consommé en excès, sur la santé. Il est en particulier responsable de l'hypertension et de pathologies cardio-vasculaires. Il désire savoir ce qu'il entend faire à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17767

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2003, page 3452